



Compte-rendu du conseil municipal du 27 août 2015

Présents : Jean-Jacques Couturier, Maire, Guy Barré, Catherine Bérard, Bernard Brachet, Fabienne Brialon, Chantal Ducreux, Bénédicte Gault, Sophie Lapalus, Roland Lapendéry, Pascal Membré, Jean-François Pras, Claudine Riché, Bruno Souchon

Excusé : Stéphane Gonin

Baisse des dotations de l'Etat aux communes

Journée d'action prévue le 19 septembre à l'appel de L'AMF - Association des Maires de France - pour sensibiliser et mobiliser les citoyens. La Commission Communication va rédiger un communiqué explicatif et une réunion est prévue à la mairie le 19-09 à 11H.

Epicerie Bar

Suite à l'appel à candidatures, il y a déjà eu plus d'une vingtaine de contacts. En septembre : poursuite des dépôts de candidatures. La Commission Commerce recevra les candidats en octobre prochain.

Rentrée scolaire

88 enfants inscrits. Organisation du vendredi après-midi : à ce jour, 27 enfants sont inscrits aux activités périscolaires (Théâtre, activités sportives et manuelles).

Réorganisation des commissions

Guy Barré démissionne de la commission bâtiment et de son poste de suppléant au SIEL (Syndicat des Energies de la Loire) pour pouvoir se recentrer sur les compétences qui lui ont été confiées en tant qu'adjoint. Il est remplacé par Jean-François Pras à ces deux postes.

Parc Naturel Régional

Notre territoire pourrait intégrer le Parc Naturel du Livradois Forez. Jean-François Pras et Catherine Bérard représenteront la commune aux réunions du Syndicat des Monts de la Madeleine concernant ce projet.

Urbanisme

Compte tenu de la saturation des lagunes, un permis de construire a dû être refusé. Les travaux de mise aux normes devraient être réalisés par Roannaise de l'eau en 2016 et la situation ainsi se régulariser.

Questions diverses

- Roannais Agglomération propose à chaque commune de répertorier les terrains en friches ou bâtiments inoccupés susceptibles d'être intégrés au projet d'installation de panneaux photovoltaïques.
- Une parcelle en friche appartenant à la commune et située au carrefour de la D8 et de la route de Caqueret sera défrichée par la commune puis vendue ou sera vendue en l'état, afin de retrouver sa vocation agricole.
- La commission animation élargie se réunira le 24 septembre pour affiner le projet de création d'une aire de jeu pour les enfants dans le village.
- Du matériel de l'ancienne mairie et cantine a été vendu.
- Les vestiaires et la buvette du foot ont été rénovés par les joueurs. L'engagement bénévole des joueurs ainsi que des entreprises locales est souligné par l'ensemble des conseillers.
- La statue de la Madone qui a été cassée au début de l'été est en cours de réparation par la paroisse.

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au lundi 28 septembre à **20h**.